



## **Le milieu d'origine dans l'imaginaire des immigrants professionnels africains en mobilité sociale au Canada**

**Rachid Bagaoui (Ph.D)**

Professeur de sociologie

Université Laurentienne

**et**

**Marcellin Mutombo Kawawa**

Doctorant

Université Laurentienne



Les contenus de la revue ISSM sont mis à disposition selon les termes de la licence *Creative Commons Attribution* – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification (CC BY-NC-ND).

## Résumé

Inscrit dans une approche subjective de la mobilité sociale qui se sert de la capacité narrative des interviewés, cet article cherche à analyser les récits d'affranchissement et du maintien permanent des liens au milieu d'origine, dans les expériences de la mobilité sociale et professionnelle des immigrants professionnels africains francophones vivant au Canada.

Nonobstant leurs efforts d'affranchissement d'un ensemble d'habitudes, des pratiques et référents traditionnels, leur mobilité socioprofessionnelle demeure celle d'identification à leur trait définitionnel et explicatif : leur milieu d'origine. Ce dernier doit se réaliser, se maintenir en eux et par eux.

De ce fait, les expériences de la mobilité socioprofessionnelle des immigrants professionnels africains francophones laissent percevoir, d'une part, qu'elles ne répondent pas à un « courant de vie et de pensée » qui justifie une puissance qui entrainerait aux arrachements des racines existentielles et à l'abandon concret d'un mode d'existence, et de l'autre, les ruptures perpétuelles au milieu d'origine et la tendance « méritocratique » dans la forte mobilité sociale sont uniques et singulières à un groupe humaine donné.

**Mots clés :** mobilité sociale et professionnelle, identité narrative, attachement, milieu d'origine, affranchissement, immigrants.

## Abstract

As part of a subjective approach to social mobility that uses the narrative capacity of the interviewees, this article aims to analyze the stories of enfranchisement and the permanent maintenance of ties to the place of origin, in the experiences of social and professional mobility of Francophone African professional immigrants living in Canada.

Notwithstanding their efforts to free themselves from a set of habits, practices and traditional referents, their socio-professional mobility remains that of identification with their defining and explanatory feature: their place of origin. The latter must be realized, maintained in them and by them.

As a result, the experiences of the socio-professional mobility of Francophone African professional immigrants show, on one hand, that they do not respond to a "current of life and thought" that justifies a power that would lead to the tearing away of existential roots and to the concrete abandonment of an existence mode, and on the other hand, the perpetual breaks to the place of origin and the "meritocratic" tendency in the high social mobility are unique and singular to a given human group.

**Key words:** social and professional mobility, narrative identity, attachment, place of origin, postage, immigrant, social trajectory

## Introduction

L'idée selon laquelle la personne en forte mobilité sociale a du mal à conserver des liens avec son milieu d'origine et est profondément affectée par le déracinement qu'implique la mobilité sociale, a été au centre de plusieurs travaux s'inspirant de la théorie anémique et dissensionnelle (Naudet, 2012 :40). La mobilité, quelle qu'elle soit, conduit toujours à un changement de situation. L'individu en ascension sociale fait face à des affrontements majeurs parce qu'écartelé entre deux milieux sociaux dissociables, aux normes et valeurs culturelles, aux identifications, proportionnellement antinomiques et parfois irréconciliables.

La double socialisation due par l'absence d'étanchéité absolue entre les groupes sociaux et la surconformité au nouveau milieu de vie suite à la valorisation du succès et non de la fidélité au milieu d'origine (Peugny, 2006 :226 ; Naudet, 2012 :40) entraînent non seulement des liens déséquilibrés par rapport aux deux milieux sociaux, mais exigent d'efforts d'affranchissement du milieu d'origine. En s'inscrivant dans le seul et même but de l'émancipation individuelle sociale, professionnelle, intellectuelle, économique, la mobilité sociale ne peut se réaliser sans produire des ruptures, de remise en question, de prise de distance avec le milieu d'origine. Bien que l'affranchissement de l'univers socioculturel traditionnel constitue le paradigme de réalisation individuelle dans la mobilité sociale, il ne prône absolument pas une rupture, une distanciation systématique avec le milieu d'origine.

L'«entrée dans l'Élite », - comme pour symboliser la montée dans l'ascenseur sociale et professionnelle -, façonne les acteurs au prix de contraintes multidimensionnelles, dont celle de maintien des liens permanents au milieu d'origine. D'une part, la récurrence de prise de distance avec le milieu d'origine, comme condition d'acquisition de ce qui est du milieu d'accueil, et de l'autre, la nécessité du maintien des repères du milieu d'origine, - une ambivalence complexe sans pareille -, soulèvent des questionnements sur les modalités d'ajustement ou non de l'affranchissement du milieu d'origine et sur le maintien continu ou non des liens significatifs à ce dernier ; bref, sur l'imaginaire du milieu d'origine.

En accordant notre attention sur le maintien continu de l'attachement des immigrants professionnels africains francophones du Canada à leur milieu d'origine, nous nous questionnons si les expériences de la forte mobilité sociale marquées de profonds déracinements, de distanciation et discontinuité perpétuelles de liens forts au milieu d'origine, ne seraient-elles pas uniques et singulières à un groupe humain donné ? À la suite de cette interrogation, nous postulons que malgré les efforts d'affranchissement qui marquent leurs expériences de la mobilité socioprofessionnelle, les immigrants professionnels africains francophones maintiennent des liens visibles au milieu d'origine et cela de manière continue. Dans ce sens, cet article vise à comprendre et à saisir la manière dont ils parviennent à expliquer, à donner signification au maintien perpétuel de liens forts et visibles au milieu d'origine dans leurs expériences de la mobilité sociale internationale, en dépit de la reconnaissance de leur distanciation avec d'où ils proviennent. Notre effort consiste à cerner le sens qu'ils donnent aux récits du milieu d'origine dans leurs expériences de la mobilité sociale et professionnelle marquées d'un grand mérite d'émancipation individuelle.

## 1- Approche subjective des trajectoires socioprofessionnelles

Parler de la dimension subjective de la mobilité sociale laisse entendre l'approche compréhensive et explicative de l'expérience de la mobilité sociale rendue possible par le récit de soi. D'où l'importance de l'identité narrative. C'est grâce à cette capacité narrative individuelle qu'il sera possible de comprendre le sens que les immigrés professionnels africains francophones lient à leurs différents récits d'affranchissement du milieu d'origine et du maintien continuels des liens significatifs avec celui-ci dans leur accomplissement socioprofessionnel hors du milieu de provenance.

Dans cette approche subjective, la perception de l'«individu objet de la mobilité sociale» s'est vu remplacer par celle de l'individu sujet et acteur de la mobilité sociale avec toutes les implications que cela produit. La notion du sujet capable d'actions dans son expérience de la mobilité ascendante ou descendante est très capitale. Sont pris en compte l'autonomie, la capacité d'action et d'adaptation, les appréciations individuelles du sujet-acteur, l'esprit d'inventivité. Dans ce même ordre d'idées, parler de l'analyse qualitative des expériences de la mobilité sociale, c'est faire directement allusion à l'individu, à ses multiples expériences qui caractérisent sa trajectoire sociale et à la signification qu'il en livre, tout en comprenant que l'expérience de chaque individu est unique et signifiante (Peugny, 2007:169).

Dans cette perspective, les diverses expériences des acteurs avec leurs univers sociaux ; les questions sur les difficultés socioprofessionnelles, les aspects identitaires, les stratégies d'insertion ou d'intégration sociale, professionnelle et familiale dans les deux sociétés ; les ressources mobilisées pour réaliser le désir d'ascension sociale ; l'ajustement de la tension sociale avec les deux univers sociaux ; l'affranchissement des modèles socioculturels et professionnels du milieu d'origine pour des fins de l'émergence de véritables enjeux d'orientation existentielle (Naudet, 2012 :132 ; Breviglieri,2010 :65 ;Diop, 2011 :92; Catarino et Morokvasic, 2005 :9-10; Oso Casas, 2005 :7-8 ; Pagnon, 2011 :88 ; Pierre, 2001 :56 ; Dia, 2014 :95 ; Santelli, 2010 :393), constituent l' «arc expérientiel» de nombreuses études sociologiques de la mobilité sociale dans sa dimension subjective. Mais en regardant de près ces nombreuses études, l'intérêt est plus accordé aux expériences individuelles ayant trait à la société d'accueil que celles au milieu d'origine des acteurs.

Nonobstant ce constat, la mobilité sociale dans sa dimension subjective est abordée aussi en termes de rôle joué par l'origine sociale sur la trajectoire sociale individuelle (Shady et Pasquier-Doumer, 2008 :69). D'autres analyses s'intéressent aux déterminants et aux freins à la mobilité sociale des acteurs (Roux, 2015 :58) ; à l'impact de la mobilité sociale sur le type d'activités professionnelles exercées par les acteurs dans leurs milieux d'origine et d'accueil (Schomburg et Teichler, 2008 :42) ; aux conditions de vie matérielles et aux attitudes des catégories populaires par rapport à la mobilité sociale (Dietrich-Ragon et Leloup, 2015 :4).

Dans le contexte des africains, depuis plusieurs décennies, les études sur les expériences de la mobilité sociale subjective qualifiée des « africain(e)s et /ou de personnes d'origine africaine », dans le sens d'un phénomène social « intra ou trans-régionalisé qu'externalisé ou internationalisé », tentent de se focaliser sur une variété des facteurs socio-économique, culturel, conflictuel, politique, environnemental, académique, économique (Dia, 2014 :96 ; Yao Assogba,2002 :1-3 ; Louis, 2013 :560-561; Mazzocchetti,2014 :51 ;Bredeloup, 2012 :27 ; Santelli,2010 :395,398-399). La spécificité qui se dégage de ces

études consiste dans le fait qu'elles se mobilisent de plus en plus et de manière significative à comprendre ce que disent et pensent les africains, ce qu'ils cherchent à être dans leurs différentes trajectoires socioprofessionnelles.

Les quelques références de la revue des écrits montrent à suffisance que les individus sont constamment sujets et acteurs de leurs expériences. L'intérêt est désormais accordé au sens que l'expérience de la mobilité sociale et professionnelle revêt pour les individus qui la vivent et aux divers rôles joués par ces derniers dans leur projet de mobilité intergénérationnelle (Pagnon, 2011 :96 ; Laiz Moreira, 2012 :4).

Dans le cadre de notre analyse, cette approche subjective de la mobilité sociale permet d'appréhender et de comprendre, à travers les appréciations individuelles, la continuité d'attachement au milieu d'origine, nonobstant la détermination d'affranchir les acquis socioculturels traditionnels et de réorienter l'existence individuelle.

## **2- La théorie de l'identité narrative**

Dans l'approche subjective de l'expérience de la mobilité sociale, la théorie de l'identité narrative permet de bien saisir l'importance du récit de soi qui incarne la production de l'image individuelle, la construction d'une identité sociale, culturelle et professionnelle unique et singulière. En l'utilisant dans l'expérience de la mobilité sociale, ce qui est sous-jacent, c'est de toujours cerner et comprendre la particularité avec laquelle sont marquées les expériences de la mobilité sociale de chaque personne et groupe humain, le caractère unique et singulier qui les définit.

D'origine philosophique, et historiquement construite pour résoudre le problème de la construction de l'identité personnelle (Johann, 2003 :125), c'est-à-dire la permanence du sujet à travers la multiplicité de ses expériences, l'identité narrative procure des ressources analytiques dans certaines problématiques sociologiques. En effet, pour Paul Ricoeur, le problème de l'identité personnelle émerge au carrefour de la constitution de l'action et de la constitution de soi. Comment le sujet se manifeste-t-il dans l'action ? Et comment en agissant, constitue-t-il soi-même ?

Dans "Soi-même comme un autre", en se référant à une distinction fondamentale entre deux considérations du sujet, Ricoeur (1990) porte sa contribution d'une part sur l'identification des modalités de la permanence de soi-même correspondant aux composantes de l'identité personnelle et de leur distinction, et de l'autre, dans l'utilisation de l'identité narrative comme médiatrice entre les deux dimensions de l'identité personnelle ou moment de synthèse de la dialectique de même et d'ipsité.

L'identité "idem ou la même" et l'"identité-ipse ou soi-même" constituent les deux composantes de l'identité personnelle. L'identité "idem ou la même", première composante de l'identité personnelle, réfère à un ensemble des dispositions acquises par lesquelles on reconnaît une personne (entendue comme individu ou groupe) comme étant la même. C'est le cas de caractères (habitudes, identifications acquises). Cette première composante identitaire implique une continuité temporelle pour laquelle quelqu'un reste toujours le même, interchangeable (Ricoeur, 1990 :141). L'identité idem, avec son mode de «permanence subie», fait penser à l'identité sociale (référents acquis et durables, à quoi il nous faut consentir; sur quoi on reconnaît une

personne). Cependant, le sujet est toujours irréductible aux habitudes et identifications acquises. Par conséquent, ces dernières ne peuvent totalement, ni complètement définir la personne. Elles ne peuvent jamais dire le tout de l'individu et sur l'individu.

La seconde composante identitaire personnelle, l'"identité-ipse ou soi-même", se définit en termes éthique comme maintien de soi par la parole donnée à autrui à travers la promesse faite. La tenue de la promesse constitue donc un défi au temps, un déni du changement (Ricoeur, 1990 :149). L'identité-ipse renvoie à ce qu'il y a de plus autonome en soi, à ce qui nous donne l'intuition de notre liberté. C'est l'identité qui demeure dans le temps bien qu'elle ne soit pas assujettie au changement, au développement (Di Attilio Bragantini, 2013 :142). Elle s'atteste dans la reconnaissance que le sujet a d'être à l'initiative de ses actes, de son agir, de ses paroles, de son engagement et de ses multiples réalisations. L'"ipséité ou soi-même" désigne une singularité de la personne, la part subjective de son identité personnelle irréductible aux traits objectifs de son caractère, auxquels on le reconnaît socialement (Truc, 2005 :53). L'identité ipse, avec son mode de "permanence voulue", reste une part de pluralité et de diversité au cœur de l'identité personnelle, irréductible à la seule identité sociale ou collective, à la mêmeté. Dans ce sens, elle laisse émerger une prise de distance entre soi et son caractère, soi et son histoire, soi et son vécu, soi et son univers social et culturel, par l'entremise du récit narratif.

Dans l'acception ricoeurienne, l'identité personnelle renvoie au fait que, nonobstant l'inscription de l'être humain dans le temps, il y a quelque chose de lui qui se maintient, qui reste inchangé et interchangeable, au-delà de ce temps qui passe. C'est le cas de la parole donnée et tenue. De ce fait, la question de l'identité personnelle est celle de la «permanence de soi» ou de la permanence de la personne dans le temps qui s'écoule.

Cependant, l'identité personnelle soulève la question de rapport ou de lien de deux composantes. En effet, l'identité-idem et l'ipséité, dans leur isolement, ne permettent pas de saisir l'identité personnelle. Pour contourner cet impasse, Ricoeur pense à la considération intermédiaire susceptible de trouver une convergence possible entre l'idem et le soi-même tout en gardant leur différence. C'est ici qu'intervient l'identité narrative qui s'incarne dans le récit personnel. L'identité de la personne n'est accomplie, et ne prend sens que dans sa dimension narrative.

Comprise comme la capacité que possède la personne de mettre en récit, de manière cohérente, les événements existentiels, l'identité narrative permet de rendre compte à la fois du niveau des habitudes, des variations, des changements de la vie humaine et du fondement de permanence, de l'immuable (Di Attilio Bragantini, 2013 :144). L'identité narrative, c'est la synthèse "concordance-discordance" des événements, la mise « en intrigue des péripéties » survenues dans l'histoire d'une vie individuelle ou collective. La mise en intrigue signifie l'ordre que chaque individu donne à ses actions, ses événements à travers la narration afin qu'ils aient un sens. Elle constitue donc le moment de synthèse de la "dialectique de la mêmeté et de l'ipséité". En d'autres termes, l'identité narrative est une connexion entre les événements que constitue la mise en intrigue, qui permet d'intégrer à la permanence dans le temps ce qui paraît en être le contraire sous le régime de l'identité-mêmeté, à savoir : la diversité, la variabilité, la discontinuité, l'instabilité (Ricoeur, 1990 :167-168).

Dans cette perspective, l'identité humaine est de nature narrative, parce qu'à travers sa capacité narrative, la personne est à mesure d'intégrer à la fois ce qui est de la « permanence subie » et de la « permanence voulue ». C'est grâce à l'identité narrative que l'individu est capable de révéler la double considération de se reconnaître avoir évolué, changé ou non quelles que soient les mutations profondes effectuées dans son existence. L'identité narrative, tout en incarnant la vie racontée, la structure et livre ainsi un cadre de compréhension qui permet d'entrevoir une fondamentale unité au fond du déroulement des événements, des expériences de la vie individuelle et collective.

Pour Ricoeur, à en croire Johann Michel (2003 :129), l'intelligibilité que nous donnons au récit de notre vie, c'est-à-dire le sens et la signification donnés au récit pour le rendre compréhensible, constitue ce qui peut rassembler la multiplicité de nos expériences vécues, quelles qu'elles soient. C'est cela l'identité narrative, cette compréhension, cette interprétation de soi parmi tant d'autres, qui trouve dans la narration, une médiation privilégiée. Elle est donc ce besoin propre de l'être humain de se rendre à soi-même intelligible ce qui nous arrive dans notre parcours afin d'en faire sa vie (Truc, 2005 :53).

En tant que théorie de la «re ou construction de soi », l'identité narrative permet aux immigrés professionnels africains francophones de raconter, de façon structurée et consciente, leurs trajectoires sociales marquées à la fois des motivations de réalisation de soi, d'affranchissement du milieu d'origine et de maintien continuels des liens à ce dernier. Il serait intéressant de saisir à travers leurs différents récits comment ils cherchent à reconstruire leur attachement au milieu d'origine, à fournir une signification de la continuité des liens actifs avec ce dernier dans leur projet d'accomplissement de soi, et à donner un sens à leur réussite socioprofessionnelle. Les récits qu'ils font sur eux-mêmes sont des histoires de vie à travers lesquelles ils relatent, comprennent et expliquent d'une part leur émancipation du milieu d'origine et la permanence dans leurs rapports d'appartenance au milieu d'origine.

### **3- Matériau d'enquête**

Le matériau qui fait l'objet de cette analyse résulte d'une enquête menée entre deux mille seize et deux mille dix-sept auprès de dix-huit immigré(e)s africain(e)s et/ou d'origine africaine des pays d'Afrique francophone, installés au Canada. Cette enquête a été initiée dans le cadre de notre travail de maîtrise en Sociologie. L'immigré africain francophone, qui est le sujet de nos investigations, constitue une tranche linguistique et culturelle qui a choisi le Canada, plus particulièrement la région de grand Sudbury dans la province de l'Ontario, comme à la fois lieu de sa destination et de sa réalisation de soi. En tant qu'immigrés africains francophones, les dix-huit participant(e)s font partie d'une minorité visible au Canada et de manière particulière dans la province de l'Ontario. Ce concept de minorité visible est une invention purement canadienne utilisé tant dans la législation canadienne que dans les statistiques officielles pour catégoriser une partie de la population canadienne (Ismaëlie, 2012 :246). Cependant, la mobilisation d'un concept à usage catégoriel pour identifier les gens ne nourrit-elle pas des enjeux discriminatoires au sein de la population dans son ensemble ?

D'une taille de dix-huit immigré(e)s, dont dix femmes et huit hommes, cet échantillon est composé d'immigrés professionnels, tous originaires de huit pays d'Afrique francophone. Nés tous en Afrique, un seul est parti de son pays d'origine à l'âge de quatre ans pour immigrer en occident avec ses parents. Trois ont quitté leur pays d'origine à l'âge de dix-quinze ans. Par contre, les quatorze autres y sont restés et ont grandi dans leurs pays d'origine respectifs avant leur mobilité internationale.

Au regard de la stratification sociale de participants, quinze personnes sont issues de la classe populaire. Les trois qui font exception sont sorties de la classe moyenne, pas pauvre et pas non plus nantie. Au moment de la réalisation des entrevues, dix-sept participant(e)s possédaient déjà la nationalité canadienne et un seul était résident permanent. Le nombre d'années d'établissement au Canada variait de six à trente-six ans au moment de la récollette de données.

Des différences s'observent sur le cursus académique et sur les professions ou emplois. Du point de vue académique, les participants ont tous étudié dans des grandes universités européennes ou canadiennes, bien que douze d'entre eux possédaient déjà un diplôme universitaire obtenu dans le pays d'origine. Leur niveau académique est supérieur à celui de leurs parents (possession de deux baccalauréats ; baccalauréat plus maîtrise ; baccalauréat – maîtrise- doctorat ; baccalauréats – maîtrise- doctorats). Par rapport à la profession ou emploi, tous les 18 exercent de professions ou emplois différents ou supérieurs que leurs parents. Leur mobilité professionnelle se révèle verticale à comparer à leurs parents. La moitié de participant(e)s travaille à l'université. Les professeurs-chercheurs d'universités, possédant un ou deux doctorats, composent le grand groupe (33,3%). On retrouve un petit nombre dans d'autres services universitaires (16,7%). En dehors de l'institution universitaire, un petit nombre œuvre dans le secteur de l'enseignement primaire, secondaire et collégial (22,2%). Un nombre aussi considérable travaille dans les secteurs privés (27,8%).

Dans la constitution de l'échantillon, la plupart des participants ont été joints grâce à l'annuaire téléphonique universitaire. Nous avons également bénéficié de l'apport des premières personnes sélectionnées et contactées qui, à leur tour, en proposaient d'autres et ainsi de suite, et c'est par mode de bouche à oreille. Les entrevues individuelles semi-directives, réalisées en français par le chercheur, ont porté sur les différentes thématiques constituant le fil central des expériences de la mobilité sociale ascendante des immigrants professionnels africains francophones. Dans cet ensemble des différents récits recueillis, nous analysons ceux en lien avec l'affranchissement du milieu d'origine et la continuité des liens au milieu d'origine pour cerner la signification et le sens qu'ils donnent aux récits du milieu d'origine.

#### **4- Résultats**

##### *Construction narrative d'affranchissement au milieu d'origine*

L'affranchissement au milieu d'origine se dévoile, à travers le discours narratif, comme dynamique de distanciation entre les « référents reçus et subis », dans le sens de l'« identité subie », et les référents relevant d'un choix personnel comme « identité voulue ». Cet affranchissement se traduit comme un processus de détachement, d'autonomie décisionnelle, de renonciation aux référents socioculturels « subis » et d'acceptation volontaire de valeurs et pratiques « voulues et choisies ». Il évoque aussi l'émergence de soi et l'émancipation des structures parentales, familiales, politiques, sociales, culturelles, professionnelles et religieuses du milieu d'origine.

Le choix personnel de vouloir quitter le « chez nous » pour se faire un « chez moi », de mesurer ses capacités ailleurs, traduit leur pouvoir décisionnel de mettre une distance entre soi et son milieu natal.

Cette prise de distance décisionnelle nourrit les efforts de se débarrasser de certaines considérations socioculturelles et familiales contraignantes dans le choix individuel du partenaire conjugal(e). Abeldan, de



culture musulmane, très ancré dans le respect de ses parents, relate comment son choix de sa femme relevait de son autonomie individuelle.

Faire le choix de marier avec elle ? Oui, bien sûr. Mes parents n'avaient rien à dire ; absolument pas. Là il n'y a pas d'intervention de parents ou ils t'imposent de choses, non, non. Ça, c'était mon choix et c'était son choix. Oui, évidemment, les parents sont là parce que c'est les parents ; c'est le respect ; c'est la moindre des choses. Ben ! Évidemment, peut-être si je leur avais dit qu'elle était d'origine différente, peut-être il y aurait eu des réticences. Je dis encore juste des réticences parce que le choix final me revient (Abeldan, professeur d'université).

Dans le même ordre d'idées, Adolina révèle, dans un extrait de récit de son projet de mariage avec un homme d'un autre pays, des coutumes et pratiques religieuses différentes, bien que tous deux soient originaires d'Afrique, la façon dont les autres interviewé(e)s exercent leur indépendance matrimoniale par rapport aux acquis traditionnels :

Eh, on a deux cultures différentes ; on a deux langues différentes qu'on parle ; lui vient d'un pays qui est à 98 % ou à 99 % musulman. Moi je viens d'un pays qui est majoritairement chrétien. Donc, même si on est des africains, ou bien même si on est deux personnes qui viennent de l'Afrique de l'Est, on est complètement différent. On a beaucoup de différences. Donc, on ne vient pas du même pays, mais on vient du coin de l'Afrique. C'est ça [...]. Et on leur (leurs parents et membres de famille) a donné tout le temps possible parce qu'à la fin de la journée, c'est notre décision (Adolina, Directrice d'un organisme communautaire).

Sans chercher à s'accrocher impérativement aux us et coutumes traditionnels, les immigrés interviewés s'engagent dans une rupture conséquente avec le modèle parental et traditionnel. Ainsi, se marier ne fait plus l'objet d'une considération obligatoire des acquis traditionnels. Seuls priment dans la vie matrimoniale : l'amour mutuel, l'entente conjugale, les qualités et les bonnes valeurs de l'autre. L'autonomie dont peuvent jouir les acteurs en mobilité sociale sur le choix personnel du partenaire marital dans les sociétés où l'autorité parentale prime sur les membres de famille et où le mariage reste dans beaucoup de cas une union de familles au-delà d'une union d'individu (Laurent, 2003 cité par Mazzocchetti, 2014 :57), traduit une modalité d'affranchissement du modèle parental. Nous postulons que l'affranchissement constitue cet engagement individuel qui consiste à trouver sa place, sa reconnaissance, et à prendre distance avec certains facteurs contraignants de la société d'origine qui ne contribuent pas à l'émergence individuelle.

L'affranchissement des professions ou emplois parentaux s'explique en termes de la hiérarchisation professionnelle (pour certains), et par le fait de ne pas occuper le même emploi ou la même profession des parents dans les mêmes conditions et contexte que ceux-ci (pour tous). Dans ce sens, la distanciation d'avec les professions ou emplois parentaux s'explique par les prestiges sociaux, les acquis de graduation professionnelle, facteurs importants pour comprendre également la mobilité sociale ascendante. Les propos qui émanent du récit d'affranchissement de Nompimba des professions parentaux peuvent bien être compris dans ce contexte.

Il (mon père) était maçon et agriculteur Il même temps parce que chacun avait sa terre (...). J'ai toujours voulu être professeur et de nouveau par hasard, par chance, ce rêve je l'ai réalisé. Donc, j'ai été recruté pour enseigner ici. Je suis arrivé en 1991 et donc, c'était ma 5ème année au Canada. Et depuis lors, je n'ai pas quitté ici parce que là où on te donne l'emploi ça devient ta patrie (Nompimba, professeur-chercheur d'université).

Du métier de maçon et d'agriculteur du père et de celui de femme au foyer pour la mère (dans le contexte africain), et au statut professionnel de professeur-chercheur d'université au Canada pour le fils, point n'est

besoin de douter de l'émergence professionnelle du fils par rapport aux parents. Dans cette enquête, les différents récits de la plupart de nos participants évoquent cette émergence professionnelle et cette ligne de démarcation tracée entre eux et leurs parents. Ils mentionnent des nombreuses distinctions et distanciations professionnelles par rapport à leurs parents et membres familiaux, de déterminations d'éviter la similitude du modèle professionnel parental, de lutte pour une diversité occupationnelle professionnelle.

L'émancipation individuelle professionnelle, comme pour parler de l'affranchissement du statut professionnel parental, constitue l'une des ambitions de la mobilité sociale dans les différents groupes humains issus de classes sociales populaires.

Ainsi, parler de l'affranchissement du modèle socioculturel et professionnel traditionnel, c'est reconnaître la possibilité qu'a l'individu de changer de cap, de modifier ses points de vue ou d'ouvrir des perspectives inédites, de potentialités de réorienter son existence et de marquer un tournant de vie radical et définitif (Brevigleiri, 2010 :67).

Cependant, l'affranchissement du milieu d'origine, comme paradigme d'accomplissement de soi, n'explique pas à lui seul les expériences de la mobilité socioprofessionnelle des immigrés africains francophones. Celles-ci, en effet, sont aussi marquées de maintien continuels des liens forts et des références perpétuelles au milieu d'origine.

### ***Construction narrative de continuité de liens au milieu d'origine***

La mobilité sociale «internationalisée» prend souvent le visage de séparation avec un monde familier et de rupture avec certains repères. Mais, malgré la distance, elle fait vibrer des points d'adhérence, des lieux d'ancrage, des formes d'attachement sur un fond d'investissement affectif et d'obligations maintenues (Brevigleiri, 2010 :58).

Au-delà de l'impératif d'affranchissement des certains acquis socioculturels traditionnels, les immigrés africains francophones interviewés restent engagés sur le maintien perpétuel des liens au milieu d'origine. Cette réalité d'attachement permanent au milieu d'origine se comprend, s'explique et se vit, à travers leurs récits, en termes de déni de toute honte et d'oubli des origines, d'indéfectibilité des liens familiaux et de nostalgie du manque de « chez nous ».

### ***Le déni de toutes formes de honte et d'oubli de ses origines***

Pour expliquer les liens permanents entretenus avec le milieu d'origine, les interviewés évoquent le rejet de toutes marques de honte et de tout oubli à l'égard de leurs origines. La stigmatisation de certaines perceptions négatives sur leurs origines, l'insurgence contre le sentiment de honte que ressentent certaines personnes sur leur milieu d'origine, décrivent l'absolu refus de se baigner dans la honte et l'oubli de son milieu d'origine.

C'est ce qu'Abeldan justifie dans son récit :

Absolument pas. Absolument pas. Je suis très, très fier de mes origines, de mes parents, de mes racines. Je suis extrêmement fier de mes racines, fier de mon nom, de ce que je suis. Et quand je retourne au Maroc, je vis comme un marocain (...). Je n'oublie jamais mes racines. Je pense qu'on est riche avec sa culture. Il ne faut pas vendre sa culture ou délier sa culture pour plaire à une autre

culture. Non. C'est une richesse qui n'a pas de prix. Il faut la garder sans avoir honte et moi je pense que mes enfants, ils ne perdront jamais cette richesse. Ils seront fiers d'avoir cette richesse et de la porter. Je ne peux pas avoir honte de mes parents, de mes origines. Rien. Et quand je retourne là-bas, je ressens une liberté, une joie et une fierté indescriptibles parce que ça, c'est moi, c'est mes ancêtres (Abeldan, professeur-chercheur d'université).

Le refus de la honte qu'on éprouverait de son milieu d'origine et la fierté de ses origines qui structurent le récit d'Abeldan, rejoignent ceux des autres interviewés. Pour l'immigré africain francophone, son milieu d'origine fait partie de son être et de son identité. Le milieu d'origine constitue la source de l'existence socioculturelle et symbolique de chaque personne humaine. La reconnaissance et l'acceptation de ses origines procurent plus de considérations, de respect, d'estime de soi et de prise de conscience des héritages culturels traditionnels. Par contre, exprimer la honte de ses origines, c'est chercher à nier soi-même, à effacer ou à passer sous silence son identité marquée des traditions, croyances, liens familiaux forts, des socialisations, au profit de perceptions et modes de vie dominants du milieu d'accueil.

Pour les immigrants africains francophones interrogés, le fait à la fois de s'attacher au milieu d'origine et d'en exprimer la honte ou le refus, sont deux tendances comportementales inconciliables. Ils ne peuvent s'enliser dans le déni, la honte et l'indifférence de leurs origines quand ils se reconnaissent être la « continuité », les « incarnés » de leur milieu d'origine et les « passeurs » des valeurs traditionnelles acceptables. C'est avec fierté qu'ils affirment leur provenance d'un « arbre dont ils ne peuvent se débrancher ». Cette image symbolique décrit de façon éloquente leurs relations marquées de fidélité, de solidarité et de continuité au milieu d'origine.

*L'indéfectibilité des liens familiaux comme discours d'attachement au milieu d'origine*

La famille, institution et lieu des liens constants et indescriptibles, apparaît comme l'une des valeurs culturelles traditionnelles les plus indéfectibles pour maintenir les rapports avec le milieu d'origine. Du fait de la nature inaltérable de la famille, les liens qui y sont entretenus et son appartenance sont indestructibles et ne constituent absolument un objet de libre choix. C'est de cette indélébilité de liens familiaux d'une part, et de l'autre, du fait qu'ils ne peuvent être décrits à leur juste valeur, qu'évoque l'extrait du récit de Malu.

On ne choisit pas sa famille. Les amis on les a rencontrés, mais la famille on ne la rencontre pas, on la trouve. Alors, on ne va pas dire aujourd'hui qu'il y a une ex-famille ; ah, ça c'est mon ex-famille. On ne dit pas ça. C'est ma famille. On peut avoir un ex-mari, un ex-ami. Oh, je travaillais avec, c'est mon ami. La famille, quelle que soit la distance, reste la famille. La famille on ne la choisit pas. On y appartient. On ne peut pas changer ça. On ne peut pas dire qu'aujourd'hui je ne veux pas de cette famille parce que tu te sens lié. Il y a un lien indescriptible. Le lien de la famille on ne peut pas le décrire. Le lien de sang on ne peut pas aller le détourner. La famille, c'est un repère dans la vie de quelqu'un (Malu, travailleuse sociale).

L'indéfectibilité des liens familiaux se comprend par le fait de l'antériorité de la famille et de l'indescriptibilité des relations qui s'y tissent. Pour la plupart de récits de participant(e)s, l'indéfectibilité du lien familial traduit également l'identification permanente à la famille, les relations inaltérables, indissolubles avec la famille. Elle est saisie comme une valeur caractéristique qu'on ne peut faire disparaître totalement, qui garde sa signification et son influence dans les modes de vie de l'individu où qu'il soit et qui qu'il soit. Car la famille offre une perspective de sens et d'orientation dans les actions individuelles des immigrants africains francophones en mobilité sociale. Si les positions sociales et professionnelles sont toujours altérables, les liens familiaux sont innés et inchangeables. Fort de cette constatation, la famille peut être comprise pour eux, comme une

sorte d' «identité subie», une référence à partir de laquelle ils s'identifient, se reconnaissent et se reconstituent continuellement. La continuité de liens familiaux permet que le milieu de provenance se garde vivant et agissant dans la vie de chaque membre où qu'il soit.

Dans les différents récits sur les liens familiaux, le dévouement parental dans la socialisation et la formation intellectuelle des enfants ne peut rester inaperçu au regard de leur position sociale et professionnelle actuelle.

[...]C'est ma mère qui m'a fait, si je peux m'exprimer ainsi. Parce qu'elle faisait le commerce, elle avait des investissements. Alors, tout ce qui était étude, rentrée scolaire, c'est ma mère qui allait vendre un bœuf ou deux bœufs pour m'acheter les fournitures pour que j'aie à l'école (...). Souvent, il (son père) était très autoritaire aussi vis-à-vis de moi. Donc, de ce côté-là, il était quand même dur parce qu'il voulait que j'aie plus loin que lui-même. Je me rappelle quand j'étais au primaire, c'est lui qui m'enseignait le soir (...). Là, il dit : tu resteras au tableau noir pendant des heures si tu n'as pas fini à trouver la solution au problème (rire). Mais avec du recul, je dis aujourd'hui merci à mon père parce que s'il n'avait pas été dur, certainement je ne serai pas là où je suis rendu aujourd'hui (Bandoul, professeur-chercheur d'université).

Comme le résume cet extrait de Bandoul, les interviewés traduisent les engagements parentaux en source de leurs impulsions et en signe de reconnaissance les attachant complètement à leurs parents. Pour eux, les parents c'est une valeur inestimable, une référence inoubliable dans leur vie. Ils ne peuvent pas parler de leur satisfaction sociale et professionnelle sans faire une mention toute spécifique sur les références des figures parentales. Ils révèlent donc une identité et une mémoire parentales qui restent pour l'essentiel le «moteur et le fil conducteur» dans leurs différentes trajectoires, le socle de leur maintien continu des liens au milieu d'origine. Cependant, leurs discours ne laissent pas transparaître une quelconque pression familiale, mais plutôt une mémoire de l'aide reçue (Pagnon, 2011 :95). En effet, les évocations d'implications significatives des parents, loin de remettre en cause la responsabilité et l'autonomie individuelles des enfants, permettent de comprendre que leur ascension sociale ne s'explique en termes d'une trajectoire solitaire, ni méritocratique, mais solidaire d'un milieu familial ou social qui, d'une certaine manière, la provoque ou l'autorise (Jaquet, 2014 cité par Roux, 2015 :65).

Dans cette perspective, l'ensemble de narrations atteste que la famille reste le lieu de la découverte de sa propre identité individuelle. La famille constitue le seul environnement où l'on est vraiment chez soi, où se manifeste la sociabilité, la vie communautaire avec et pour les autres. Elle est le seul endroit où il est possible de s'unir pour affronter les modes de vie de « chacun pour soi », d'évitement et d'isolement au sein de la société d'accueil.

#### *La nostalgie du manque de « chez nous » : expression de liens forts au milieu d'origine*

La mobilité socioprofessionnelle internationale n'offre pas toujours des modes de vie attrayants. Certaines pratiques et activités de réalisation individuelle dans le milieu d'accueil créent de troubles et d'angoisses auprès des nouveaux venus. C'est dans ce contexte qu'émerge le triste sentiment de manquer son milieu d'origine et qui, d'une manière implicite, traduit le maintien des liens au milieu d'origine. Nous pouvons bien le décrypter dans l'extrait de Tiganou.

Oui ! J'ai ce sentiment de manquer mon pays. J'ai le sentiment de manquer ma famille. J'ai le sentiment de manquer ma mère, mon père, mes frères. J'ai le sentiment de presque tout manquer en même temps. J'ai toujours envie de voir l'ambiance qui règne autour du plat et que nous sommes peut-être dix, même si dans la cellule familiale on devrait être à peu près à six : mes parents, mes frères. J'ai envie d'être capable d'aller demander à la vieille femme qui est voisine, à un vieux, à un couple qui est là à côté ou à d'autres, de m'asseoir avec eux ou leur apporter juste un morceau de bois ou un tronc d'arbre pour faire leur feu le soir. Ce sont des choses qui me manquent et qui me sont chères. Ça, c'est des choses qui me manquent. Ce n'est pas la même chose. Ici on a tout, mais

on n'a rien en même temps. Ce n'est pas la même ambiance. Ce n'est pas la même atmosphère. Ce n'est pas le même feeling. Il y a quelque chose qui manque toujours. Il y a quelque chose qui manque (Tiganou, professeur au collège).

L'expérience des acteurs en mobilité socioprofessionnelle internationale évolue autour d'un paradoxe : avoir tout et de ne rien avoir en même temps. L'acquisition d'un emploi attrayant ne procure pas forcément une vie sociale et professionnelle plaisante. Les différentes possessions matérielles ne comblent pas du tout certains aspects de la vie. Ce paradoxe qu'on pourrait qualifier d'existentiel, s'exprime à travers le récit sur l'amertume de manquer certaines pratiques et activités autour desquelles s'accomplit la vie dans leur milieu d'origine. En effet, le fait de se déplacer socialement et spatialement ne peut justifier une épuration systématique des identifications sur lesquelles l'individu balise son existence. Il y a certainement de repères reçus et voulus de son milieu d'origine qui construisent l'univers existentiel que la mobilité sociale ne peut modifier. Par contre, le fait de ne pas se réaliser selon certaines manières de son milieu d'origine et la vie paradoxale de la société d'accueil manifestent un profond désir de maintien des liens permanents avec le milieu de provenance. En d'autres termes, c'est à travers le regret manifeste de ne plus être capable, ni pouvoir disposer tous les moyens de se réaliser comme ils le faisaient dans leur milieu d'origine, que les interviewés expliquent leur désir d'attachement au milieu d'origine. Au même moment qu'ils évoquent l'impossibilité de la réalisation de certaines activités et pratiques de chez eux suite à l'éloignement et aux différents modes de vie entre les deux univers socioculturels, ils laissent leur récit s'incarner dans l'identité du rapprochement permanent au milieu d'origine comme pour expliquer et justifier leur attachement à celui-ci.

## Conclusion

Les différents récits narratifs sur les expériences de la mobilité socioprofessionnelle des immigrants professionnels africains francophones nous révèlent la façon dont ils comprennent et expliquent leur milieu d'origine. Ils tiennent à signifier la manière dont ils vivent leur « africanité » et leur accomplissement socioprofessionnel dans leur nouveau milieu. En effet, leur affranchissement d'un ensemble d'habitudes et de pratiques traditionnelles ne constitue pas un déni du milieu d'origine. Au contraire, ils entretiennent de liens permanents au milieu d'origine qui leur permettent de se définir et de se comprendre dans ce qu'ils sont. Leur attachement au milieu d'origine est appréhendé comme leur trait définitionnel et explicatif. À travers leurs récits, se dessine leur identité de « fils et filles de leur milieu d'origine », des immigrants issus d'Afrique francophone, portant en eux leur culture, valeurs traditionnelles africaines et qui refusent tout « métamorphisme identitaire » à outrance. Car, je cite : « *nous ne sommes pas des chimpanzés à qui on veut porter une cravate (...)*<sup>1</sup> ; *ma vie de femme africaine, de femme congolaise, ça fait partie de mon héritage que je ne peux changer même si je deviens quoi, même si je vis cent ans ici (...)*<sup>2</sup> ; *tu ne me changeras pas aujourd'hui. Je suis une femme africaine de pur-sang (...)*<sup>3</sup> ». Il est évident que dans tout parcours existentiel, chaque personne cherche

---

<sup>1</sup>. Ces propos viennent de Daoubel, professeur-chercheur d'université, lors de l'entrevue individuelle que j'ai eue avec lui au mois de décembre 2016 dans le cadre de ma recherche.

<sup>2</sup>. C'est Malu qui a tenu ces propos lors de notre entretien semi-directif au mois de janvier 2017.

<sup>3</sup>. Cette affirmation a été faite par Adeline lors de notre entretien.

à s'attacher continuellement à ce qui fait le repère de sa vie humaine. C'est de même pour les immigrés professionnels africains francophones sur l'appropriation manifeste et active de leur milieu d'origine dans leur trajectoire socioprofessionnelle.

Dans cette analyse, s'expriment l'ambition de l'immigré professionnel africain francophone de se laisser convaincre soi-même d'une continuité de présence à son milieu de provenance, son effort de faire comprendre à son milieu d'accueil la non discontinuité de liens au milieu d'origine, et auprès de son milieu d'origine, sa détermination de perpétuer son identité de fils et fille de son milieu d'origine, de maintenir sa place au sein de son univers social de provenance.

Enfin, cette analyse des expériences la mobilité socioprofessionnelle des immigrés professionnels africains francophones laisse percevoir, d'une part, qu'elles ne répondent pas à un «courant de vie et de pensée» qui justifie une puissance qui entrainerait aux arrachements des racines existentielles et à l'abandon concret d'un mode d'existence, et de l'autre, les ruptures perpétuelles au milieu d'origine et la tendance « méritocratique» dans la forte mobilité sociale sont particulières à un groupe humaine.

## Références

Bredeloup Sylvie (2012). Mobilités spatiales des commerçantes africaines : une voie vers l'émancipation ? *Autrepart*, 2 (61), pp. 23-39.

Breviglieri Marc (2010). De la cohésion de vie du migrant : déplacement migratoire et orientation existentielle, *Revue européenne des migrations internationales*, [En ligne], consulté le 15/07/ 2017. URL: <http://remi.revues.org/5137>.

Catarino Christine et Morokvasic Mirjana (2005). Femmes, genre, migration et mobilités, *Revue européenne des migrations internationales*, 21(1), pp.7-27.

Dia Hamidou (2014). Figures étudiantes sénégalaises à l'étranger, *Hommes et migrations*, [En ligne], consulté le 29/01/2017. URL : <http://hommesmigrations.revues.org/2886>

Di Attilio Bragantini (2013). Identité personnelle et narration chez Paul Ricoeur et Hannah Arendt, *Lo Sguardo-Rivista di filosofia*, 12, pp. 135-149.

Dietrich-Ragon Pascale et Leloup Xavier (2015). Présentation : les catégories populaires face aux nouvelles inégalités, *Lien social et Politiques*, 74, pp. 3-15.

Diop Carmen (2011). Les femmes noires diplômées face au poids des représentations et des discriminations en France, *Hommes et migrations* [En ligne], consulté le 04/05/2017. URL : <http://hommesmigrations.revues.org/637>

Ismaëlie Hyppolite (2012). Contribution au développement socioéconomique de la région d'Edmonton par les femmes africaines noires francophones immigrées entre 2000 et 2006, *International Journal of Canadian Studies*, 45-46, pp.139-259.

Johann Michel (2003). Narrativité, narration, narratologie : du concept ricœurrien d'identité narrative aux sciences sociales, *Revue européenne des sciences sociales*, [En ligne], consulté le 11/07/ 2017. URL : <http://ress.revues.org/562>.

- Laiz Moreira Sofia (2012). Famille, communauté et transnationalisme, *Hommes et migrations*, [En ligne], consulté 10/08/2017. URL : <http://hommesmigrations.revues.org/921>
- Louis Matthieu (2013). Approche ethnologique des migrations clandestines subsahariennes. L'aventure, ou de l'ontogenèse à la conquête de l'honneur, *Cahiers d'études africaines*, 3 (211), pp. 547-570.
- Mazzocchetti Jacinthe (2014). «Le diplôme-visa ». Entre mythe et mobilité. Imaginaires et migrations des étudiants et diplômés burkinabè, *Cahiers d'études africaines*, 1 (213-214), pp. 49-80.
- Naudet Jules (2012). Mobilité sociale et explications de la réussite en France, aux États-Unis et en Inde, *Sociologie*, 1 (3), p. 39-59.
- Naudet Jules (2012). Se sentir proche quand on est loin. Mobilité ascendante, distance sociale et Liens au milieu d'origine aux États-Unis, en Inde et en France, *Sociétés contemporaines*, 4(88), p. 125-153.
- Oso Casas Laura (2005). La réussite paradoxale des bonnes espagnoles de Paris, *Revue européenne des migrations internationales*, 21(1), pp.7-27.
- Pagnon Marie-José (2011). Les trajectoires des jeunes migrants ou leur installation en France, *Hommes et migrations* [En ligne], 1290, mis en ligne le 01 mars 2013, <http://hommesmigrations.revues.org/745>
- Peugny Camille (2007). La mobilité sociale descendante : l'épreuve du déclassement, *Sciences de l'Homme et Société*. ENSAE Paris Tech, Français. <Pastel-00003938>
- Pierre Philippe (2001). Les figures identitaires de la mobilité internationale. L'exemple d'une entreprise pétrolière, *Sociétés contemporaines*, 3 (43), pp. 53-79.
- Ricœur Paul (1990). *Soi-même comme un autre*, Edition du seuil, Paris VF., 425 p.
- Roux Nicolas (2015). La mobilité sociale d'artistes du spectacle issus des classes populaires : des "transclasses" entre désir d'émancipation et sentiment d'illégitimité, *Lien social et Politiques*, 74, pp. 57-76.
- Santelli Emmanuelle. (2010) Entre ici et là-bas : les parcours d'entrepreneurs transnationaux. Investissement économique en Algérie des descendants de l'immigration algérienne de France, *Sociologie*, 3 (1), pp. 393-411.
- Schomburg Harald et Ulrich Teichler (2008). Mobilité internationale des étudiants et débuts de vie active, *Formation emploi* [En ligne], 103, mis en ligne le 01 septembre 2010, <http://formationemploi.revues.org/2411>.
- Shady Gerardo David Rosas et Pasquier-Doumer Laure (2008). Inégalités des chances sur le marché du travail : effets de l'origine sociale sur la mobilité professionnelle à Lima, *Économie & prévision*, 186 (5), pp. 67-87.
- Truc Gérard (2005). Une désillusion narrative ? De Bourdieu à Ricoeur en sociologie, *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], consulté le 11 octobre 2018. URL : <http://traces.rvues.org/2173>.
- YAO ASSOGBA (2002). Et si les africains de la diaspora étaient des acteurs du développement ? *Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités* (CRDC), Série recherche n° 25, Université du Québec en Outaouais, pp. 1-18.